

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2011-2012

---

21 MARS 2012

---

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À PROMOUVOIR LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE  
GUERRE MONDIALE

DÉPOSÉE PAR MM. ALAIN DESTEXHE, JEAN-CHARLES LUPERTO, ALAIN ONKELINX,  
MARCEL CHERON ET ALFRED GADENNE ET MME CHANTAL BERTOUILLE ET M. RUDI  
VERVOORT, MMES ZAKIA KHATTABI ET VÉRONIQUE SALVI.

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>DÉVELOPPEMENTS</b>	<b>3</b>
<b>PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT À PROMOUVOIR LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE</b>	<b>5</b>

## DÉVELOPPEMENTS

---

Dans trois ans, l'Europe toute entière, les Etats-Unis et les pays du *Commonwealth* commémoreront le déclenchement de la Première Guerre mondiale, un conflit sanglant qui marque l'entrée dans l'ère moderne, consacre le recours aux premières armes de destruction massive et porte en lui les germes du second conflit mondial.

Si, de nos jours, le devoir de mémoire se focalise, avec raison, sur la Seconde Guerre mondiale et le génocide qui fut alors perpétré, il convient de rappeler la place centrale qu'occupe « La Grande Guerre » dans notre histoire.

La Première Guerre mondiale, c'est une Europe ravagée, près de 20 millions de morts, des familles décimées. Une horreur indicible qui lui vaudra le surnom de « der des der » mais dont l'issue se révélera incapable d'empêcher la Seconde Guerre mondiale.

Certes, depuis maintenant plus de 65 ans, la paix règne sur une Europe réunifiée depuis la fin de la Guerre froide. Mais il convient de faire prendre conscience à nos concitoyens, plus particulièrement aux jeunes générations, de la fragilité et de la valeur de la paix. Il ne tiendra en effet qu'à eux d'en assurer la pérennité et de la promouvoir aux quatre coins du monde. C'est à eux aussi qu'il conviendra de transmettre aux générations futures la flamme de la mémoire tout en gardant à l'esprit que la paix et la stabilité sont des conditions nécessaires à la prospérité et au développement économique.

Se remémorer la Première Guerre mondiale, c'est également rendre hommage à toutes celles et ceux tombés pour protéger notre pays et ses valeurs de liberté et de démocratie, des valeurs qui sont depuis lors devenues la pierre angulaire d'une Europe aujourd'hui pacifiée et démocratique.

Commémorer, c'est l'occasion de se rassembler, au-delà des origines, des opinions, des confessions, des frontières linguistiques ou étatiques autour d'une histoire et de valeurs communes. À l'heure où notre société prend peur face à une mondialisation certes bénéfique mais parfois déstabilisante et où notre pays connaît une montée des courants séparatistes, les autorités publiques se doivent de s'assurer du renforcement de la cohésion sociale.

Outre la fin des empires centraux et l'avènement d'un embryon d'ordre international (apparition de la Société des Nations, traités de paix s'ins-

pirant des 13 articles de Woodrow Wilson, etc.), la Première Guerre mondiale porte en elle les germes du conflit planétaire qui lui succédera 20 ans plus tard, confirmant que « *ceux qui ignorent l'histoire sont condamnés à la revivre* », pour reprendre la citation de George Santayana, appelée à connaître une triste prospérité.

Contrairement aux conflits qui la précèdent, la Première Guerre mondiale fut caractérisée par la production industrielle d'armes de plus en plus puissantes et de plus en plus meurtrières, telles les premières armes chimiques (le fameux « gaz moutarde »), les chars ou l'aviation. Des villes telles qu'Ypres furent entièrement rasées et les populations civiles régulièrement prises pour cibles. Quant aux combattants, ils durent affronter l'horreur des tranchées et de sanglantes batailles ne connaissant ni vainqueur ni vaincu.

Pour toutes ces raisons, ainsi que pour l'occupation dont notre pays fut victime et en mémoire des soldats tombés pour la Belgique, il nous semble essentiel de commémorer ce conflit afin que les citoyens d'aujourd'hui et de demain puissent prendre conscience des horreurs de ce passé qui leur semble de plus en plus lointain, afin que la paix puisse régner encore longtemps sur notre continent.

Enfin, les commémorations de la Première Guerre Mondiale doivent mettre en lumière l'importance historique de cet événement tragique. Si son souvenir est désormais moins vivace, il n'en demeure pas moins indispensable de pouvoir comprendre la Première Guerre Mondiale pour ce qu'elle a été et ce en quoi elle a forgé les années suivantes, ce « court vingtième siècle » pour reprendre le concept d'Eric Hobsbawm. Afin que cette guerre, qu'on a aussi appelée la Grande Guerre, ne sombre jamais dans l'oubli, il ne faut cesser d'encourager le travail des historiens et donner un sens aux marques qui demeurent dans notre quotidien ou notre patrimoine, sans oublier sa place dans les cours d'histoire.

En Wallonie, les lieux de commémoration ne manquent pas non plus. De nombreux villages et de nombreuses villes connurent des faits d'armes ou des tragédies qui méritent d'être rappelées à l'ensemble de nos concitoyens. Qu'il s'agisse des massacres de Tamines et Dinant en août 1914, de la sanglante bataille de Charleroi ou encore des violents combats qui eurent lieu dans la région lié-

geoise.

Le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale pourrait être l'occasion d'une coopération entre les différentes entités de la Belgique fédérale (Communautés, Régions, État fédéral) mais aussi avec les pays voisins concernés.

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À PROMOUVOIR LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

- a) Considérant la nécessité d'entretenir la mémoire collective belge et européenne face aux horreurs qui se déroulèrent au cours du premier conflit mondial ;
- b) Considérant la spécificité de celui-ci, tant au regard du nombre de victimes (notamment civiles) que des armes employées (y compris des armes de destruction massive) et des crimes perpétrés à cette occasion dans les villes et villages d'Europe ;
- c) Vue la résolution du 8 juin 2011 visant à rappeler le soutien du Parlement de la Communauté française au nécessaire devoir de mémoire et son opposition à toute loi générale d'amnistie ;
- d) Considérant que la commémoration du centième anniversaire de la Première Guerre mondiale est une nécessité renforcée par la disparition des derniers témoins directs du conflit ;
- e) Considérant que ces commémorations constituent une occasion de mettre à l'honneur ensemble ceux et celles qui se sont sacrifiés pour conserver l'indépendance de la Belgique mais aussi pour célébrer la paix qui prévaut désormais entre les ennemis d'hier au sein de l'Union européenne ;
- f) Soucieux d'impliquer, lors de ces commémorations, l'ensemble des citoyens, des acteurs associatifs, académiques, culturels et politiques de la Belgique fédérale ;
- g) Conscient de la nécessité d'adopter rapidement une série d'initiatives en la matière vu l'échéance de 2014, dans le prolongement des décisions du Gouvernement à la suite des travaux du groupe de travail mis en place dans le cadre des commémorations ;
- h) Conscient de l'intérêt d'impliquer l'ensemble des entités de la Belgique fédérale ainsi que les collectivités locales et pays étrangers soucieux de se joindre aux commémorations ;
- gigue fédérale et éventuellement à d'autres collectivités territoriales étrangères et de s'y associer ;
- D'associer le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au programme des commémorations du centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

A. DESTEXHE  
 J.C. LUPERTO  
 A. ONKELINX  
 M. CHERON  
 A. GADENNE  
 Ch. BERTOUILLE  
 R. VERVOORT  
 Z. KHATTABI  
 V. SALVI

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) demande au Gouvernement :

- De présenter un projet pluriannuel pour la période 2014-2018 à l'occasion du centenaire du déclenchement du premier conflit mondial ;
- D'envisager la possibilité de soutenir des commémorations communes aux entités de la Bel-